

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	22

Date de la Convocation  
05/03/2025

Date d'affichage  
05/03/2025

**OBJET**

SUBVENTION Exceptionnelle  
ECAIA – Autour des voix

Séance du 13 Mars 2025 \_\_\_\_\_

L'an Deux Mil Vingt Cinq \_\_\_\_\_

Et le treize mars \_\_\_\_\_

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire**.

Présents : RAVET V. - MILLET D. - PITTION V. - PICHON H. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PARNALLAND E. - COLOMBET M. - CERQUEIRA C. - FRATTER M. - BOURGEON A. - BARBERIS P. - KILIC D. - BOURDONNAY C. - PERDRIX T. - DE MATOS C. - MOREIRA J. - LADRE R.

Absents : HASSOUN K. - PARIS-CADET J. - GROSSIORD A. - BUFFAUT C.

Excusé : ARMETTA C.

Procuration est donnée par M. BARBIER. à D. MILLET.  
Procuration est donnée par Y. YILMAZ à V. RAVET  
Procuration est donnée par F. RHODET à M. FRATTER.

Secrétaire de Séance : Claude BOURDONNAY

**Rapporteur : H. PICHON**

Monsieur Hervé PICHON, maire adjoint aux affaires culturelles et sportives rappelle que l'association ECAIA, Espace Coopératif Artistique Inter'Actif œuvre pour le culture et l'art sur le bassin. Elle participe à de nombreuses manifestations sur la Commune et organise sur BELLIGNAT l'Echo des pierres, qui a connu un vif succès l'année dernière et sera reconduite le 24 et 25 mai prochain.

Un nouvel événement viendra enrichir leur programme les 15 et 16 novembre : le festival « Autour des Voix », qui regroupera de nombreux artistes, talents locaux, etc... Cet événement nécessite un budget un peu plus conséquent, c'est pourquoi Monsieur PICHON, conformément à l'avis de la commission culture sport vie associative et communication du 17 février, propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 500 €.

**LE CONSEIL APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité**

**AUTORISE LE VERSEMENT DE LA SOMME DE 500 € à l'association ECAIA pour l'organisation du festival « Autour des Voix »  
DIT QUE LA SOMME SERA AFFECTEE AU COMPTE 6574 du BP 2025.**

Le Secrétaire  
C. BOURDONNAY



Le Maire,  
Véronique RAVET

